CHEMINS DE FER.

$30 Pour— Californie, Phoenix, Ariz., Guaymas, Mex.

Tous les jours au 31 Octobre inclusivement.

VIA

SOUTHERN PACIFIC R. R.

(Sunset Route.)

Chars Dortoirs d'Excursion tous les Jours.

NOUVELLE-ORLEANS à SAN FRANCISCO.

S'ADRESSER

227 RUE ST-CHARLES PHONE MAIN 105

LOUISVILLE & NASHVILLE

ENTRE ET SUD

EXPRESS LIMITES CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York

DEPARTS SANS CHANGEMENT.

Arrivée	Départ
Fast mail tous les jours... 7:15 a m	Fast mail tous les jours 8:15 p m
Express tous les jours... 6:00 p m	Express tous les jours ... 7:00 a m
Limited tous les jours... 8:15 p m	Limited tous les jours ... 9:25 a m
N. Y. Fast mail tous jours..... 11:15 a m	N. Y. Fast mail tous jours.....
Mob. and coast line tous les jours.....	Mob. and coast line tous les jours..... 7:20 p m

Service de la Cour.

Tous les jours excepté dim 5:50 a m	Tous les jours excepté dim 4:05 p m
Express dim 9:45 p m	Excur dim..7:40 a m

Bureau pour la vente des billets, quai Gravier et Commune. Bureau de billets ouvert, au pied de la rue du Coma.

Notre service des chars vestibules limités Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Le prix de trajet supplémentaire exigé est nul. Un char restaurant y est attaché; repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoir pour Cincinnati sans changement.

JOHN E. RIDGELY, Div. Pass. Agent

C. L. STONE, G. P. A., Louisville Ky

Janvier—ss 31 déc

Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, l'Ouest et l'Est. Seulement 30 heures pour New York via le Great Washington: Southwestern.

Vestibule Limité No 35		Malle No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8:15 P. M.	9:35 A. M.
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M.
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M.
Arrive à Washington	5:43 A. M.	5:00 P. M.
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M.
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:55 A. M.
" New York	12:45 P. M.	6:35 A. M.
" Boston	8:00 P. M.	8:00 P. M.

No 35 courant sans changement des Chars Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Dîner en route.

No 36 courant des Trains Soldes à Washington sans changement, have un nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans. Ba Charles W. Schmidt, Ass't Agent de Pass. Billets.

J. C. Andrews, Southwestern ss. Agent

1 9 4

La compagnie du chemin de fer

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 2 AVRIL 1906	Arrivées Quotidiennes
No 5	Express de Memphis	No 1
3:15 p m.	Trains réguliers de Memphis, Tenn., faisant des stations locales.	8:15 a. m
No 22	Express de jour locale	No 2
7:00 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires	5:50 p. m
No 34		No 3
4:00 p. m.	Bayou Sara Accommdn	9:40 a. m.
No 36	Excursion dimanche	No 3
6:00 a m.		9:45 p. m.

BUREAU DES TICKETS ST-CHARLES ET COMMUNE.

JOHN A. SCOTT
Assistant Gén. Agt. Pass.
A. J. McDOUGALL, D. P. A.,
Nouvelle Orléans.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE

Atlanta & West Point R. R.

—AND—

The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-de-luxe d'un bout à l'autre de la ligne. Chars pullman. Service sans égal.

J. F. HILLUPS, A. G. P.
H. F. LAGE, A. G. P.
718 rue Commune, Nlle-Orléans.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 43, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA SAVOIE, 27 septembre.
LA GASCOGNE, 29 septembre.
*LA PROVENCE, 4 octobre.
*LA LORRAINE, 11 octobre.
LA BRETAGNE, 13 octobre.
*LA TOURAINE, 18 octobre.

*Vapeurs à double hélice.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

LIGNE DIRECTE.

S. S. MEXICO, 12 septembre.

(Prend des passagers d'entrepont.)

Passage de Première Classe - - $80.00
Passage d'Entrepont - - - - - $37.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
(ov mars—1 an

CHEMINS DE FER

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD

TEMPS SANS EGAL! LE PLUS BEAU! SERVICE!

Pour ST-LOUIS et CHICAGO.

Chars-Dortoirs, Fauteuils, Wagons-Buffet, Bibliothèque et Diner. Le souper est servi sur les trains de nuit et le déjeuner sur les trains du matin sortant de la Nouvelle-Orléans.

Excellent Service pour

LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le trajet le plus satisfaisant à tous les

Lieux de Plaisance de l'Eté,

au Nord, à l'Ouest, à l'Est et au Canada.

Voyez l'Agent des Billets en Ville
141 RUE ST-CHARLES
Phone Main 2611.

SATISFACTION GARANTIE
Pour les "Runabouts"
ET
Voitures de Fantaisies

POUR PROMENADE.

Nous offrons aujourd'hui voitures garnies en cuir ou en étoffe et peintes avec goût. Bandes de roues en caoutchouc, $60.00.

JOSEPH SCHWARTZ CO., LIMITED.
821 à 831 RUE PERDIDO.
Matériaux et Harnais pour Voitures.

3 mai—6m—jeu dim

RECHERCHEZ LE CONFORT ET LES PLAISIR

Dans les Montagne de la Virginie et sur les Bords de la Mer.

CHESAPEAKE and OHIO R'Y.

PAYS IDEAL, ENDROIT CHARMANT,

Où les eaux sont renommées pour leurs vertus curatives, où les scènes, les paysages sont magnifiques et où le climat n'a pas de semblable.

SOURCES CHAUDES DE LA VIRGINIE,

Sources de Soufre Blanc, Sources Chaudes, Sources d'Alun Rockbridge, etc.

W. A. WILGUS, Hopkinsville, Ky

LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE.

"LE BEAU PAYS SAPPHIRE."

SAPPHIRE, CAROLINE DU NORD.

5 Hôtels de Premier Ordre; 3 Beaux Lacs. Altitude de 3 000 à 5 000 pieds pas de Moustiques pas de Malaria. Les Tuberculeux ne sont pas reçus à l'Hôtel.

Ecrire pour plus amples renseignements à

THE TOX AWAY CO HOTELS, BREVARD.

BATTERY PARK HOTEL

ASHEVILLE, Caroline du Nord.

Un des lieux les plus salubres et les plus pittoresques du monde. Situé au milieu des montagnes. L'eau qu'on y boit vient de la source Mt. Mitchell, à 20 milles de là. Les poitrinaires n'y sont pas reçus.

Ecrire à D. C. WADDELL, Jr., Prop.

F. R. DARBY, Gérant.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., dans la propriété

Portant le No municipal 1819 rue Cadiz, entre les rues Baronne et Dryades.

A. S. Swanson vs les mineurs Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 80,018 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 septembre 1906, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Tous les droits, titre et intérêt des mineurs Anna Belle Foster, Lewis Foster, Florence Foster, Isaac Foster et Clarence Foster, dans un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, (portant le numéro municipal 1819 rue Cadiz) et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet No 453, borné par les rues Baronne, Dryades, Cadiz et Jena, désigné comme lot No douze (de l'ancien îlet No 78), d'après un devis annexé au acte passé pardevant A. Pitot, Jr., ancien notaire en cette ville, le 8 mars 1870, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.

24 août—24 31—sept 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Consistant en deux cottages simples, Portant les Nos municipaux 4709 et 4711 rue Royale respectivement, entre l'avenue Jourdan et la rue Séura.

Auguste Marchal vs Charles B. Lister.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 80,126 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 octobre 1906, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 189 borné par l'avenue Jourdan, les rues Royale, Dauphine et Séura, ou desdits lots est désigné par le No vingt deux maintenant lot quarante et un et l'autre est désigné par le No trois, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No vingt deux maintenant quarante et un, ayant trente pieds de face à la rue Royale par cent vingt quatre pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No trois ayant trente pieds de face à la rue Royale sur cent vingt quatre pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Robert Legier & Walter L. Gleason, avocats pour le demandeur.

31 août—31—sept 7 14 21 28—oct 4

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

VENTE DE RECEVEUR.

Pour le compte de la

"TREASURE BAY OYSTER COMPANY".

Mercredi, le 26 septembre, à midi,

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne.

6.000 barils plus ou moins de Bancs d'Huîtres dans la Baie Boudreaux au Bayou Trois Milles, ensemble avec les baux Nos 988 et 1060 pour 500 acres chacun, de la Commission d'Huîtres de la Louisiane, à la "Treasure Bay Oyster Company". Loyer payé jusqu'au 1er octobre 1906, d'avance.

Conditions—Comptant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.

19 sept—19 22 26

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Théodore Janiszewski— No 79,911—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Peintures, Brosses, Echelles et autres meubles—A l'encan—SAMEDI le 29 septembre 1906 à 10:30 heures a. m., sur les les lieux 622 rue St Charles.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division E, Dossier No 79,911, dans l'affaire de la succession de Théodore Janiszewski, ledit ordre daté et signé le 17 septembre 1906, et adressé à J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique sur les lieux, 622 rue St Charles, commençant à 10:30 heures a. m.

Un lot d'effets mobiliers consistant d'échelles, Peintures, etc.

Conditions—Comptant—toutes les choses devant être emportées avant 4 heures p. m. le jour de la vente.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
316 rue Baronne.

15 sept—16 23 30

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON LOT DE TERRE.

Rue Chartres, près de la rue Lizardi

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, JEUDI, le 27 septembre 1906, à midi, à la Bourse No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté le 14 janvier 1897 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Thomas Dersey et femme, (dossier No 51,640), il sera vendu

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Chartres, Lizardi, Forstall et Delaroche, désigné par le No 15 et mesurant 26 7 4 de face à la rue Chartres, sur 111 10 4 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment d'adjudication.

26 août—26—sept 2 9 16 23 27

AVIS AUX CREANCIERS

Thomas Killeen vs Boland & Cockwind Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77,901—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Thomas Killeen et Edward Schwartz, receveurs dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Clegg & Quintero, avocats.

22 sept—22 26—oct 1

The O'Donnell Company demandant un receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 77,676—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par C. E. O'Donnell, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Woodville & Woodville, avocats.

14 sept—14 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Coin des rues Elmire et Urquhart.

Les bâtisses portant les Nos municipaux 1224 et 1226 rue Elmire.

Third District Building Association vs Mme Carrie Hill, femme de John Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 80,226 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Marais, Désiré, Elmire et Urquhart, désigné par le No 12 de l'îlet 478 sur un arpentage ou plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 28 septembre 1901, annexé à un acte de vente passé pardevant Fred Zengel, notaire public daté le 1er mars 1902, mesurant d'après cela trente et un pieds de face à la rue Elmire, la même largeur dans le fond, par une profondeur et façade à la rue Urquhart de cent vingt pieds cinq pouces et quatre lignes et formant l'encoignure des rues Elmire et Urquhart.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas & Suthon avocats pour la demanderesse

15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Rebecca Morris Cherrie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,498—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Omare Cherrie, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—Oscar Schreiber avocat.

14 sept—14 18 23

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Splendides Résidences du Cinquième District.

La Jolie Résidence à Deux Etages, No 621 Avenue Opelousas,

Entre les rues Verret et Vallette (Résidence du défunt Dr Lowe).

L'Attrayant Cottage Elevé, No 322 rue Verret,

Entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

Succession du Dr Morgan M. Lowe et de Mme Thérésa Mooney, sa femme.

79,860—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, le 27 septembre 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 août 1906, et signé en cour ouverte le 21 août 1906, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet No (3), borné par l'avenue Pélican, les rues Alix, Olivier et Verret, ledit lot est désigné par le No 13 et mesure, en mesure américaine, trente et un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Verret par cent cinquante cinq pieds, deux pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 14, et sept cinquante sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne séparant du lot No 12, trente et un pieds, six pouces de largeur dans le fond. Les améliorations sont connues comme le No 322 rue Verret, et comprend un cottage simple contenant onze chambres, galeries, etc., le tout en parfaite condition.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Cinquième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet (ancien No 7, nouveau No 125), borné par l'avenue Opelousas, les rues Verret, Bildell et Vallette; lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et sont désignés comme lots Nos 6 et 7, et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 6 mesurant trente quatre pieds de face à l'avenue Opelousas trente et un pieds de largeur dans le fond, et cent vingt pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 5 et cent vingt pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne du lot No 7, ledit lot No 7 mesurant trente neuf pieds de face à l'avenue Opelousas par cent deux pieds un pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No 621 avenue Opelousas, et comprenant une splendide résidence à deux étages avec entrée pour voiture, et contenant vestibule, galeries chambre à bain et quelques 10 chambres.

Conditions — Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit devant être garantie par billets de l'acquéreur fait à son propre ordre et par lui endossé et portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par rien de vendeur et privilèges sur la propriété rendue et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payé en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1906 et de payer les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Julian B. Habans, notaire dix pour cent du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat. 26 août—26—sept 2 9 16 23 27

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX COTTAGES DOUBLES A L'ENCAN JEUDI LE 11 OCTOBRE 1906, A MIDI.

719-21 RUE PHILIP.—604-10 RUE FÉLICITÉ.

No 80,151. Cour Civile de District — Succession de Margaret Canfield, veuve de Charles Cain.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de la succession de Margaret Canfield, veuve de Charles Cain, dossier No 80,151, ledit ordre daté et signé le 6 septembre 1906 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le MARDI, 11 octobre 1906, à midi, la propriété ci-après décrite:

1. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet numéro neuf maintenant l'îlet numéro soixante quatorze borné par les rues Philip, Chippewa, Annunciation et Jackson, désignés par les numéros deux et trois sur un plan de L. H. Pilie, voyer, daté le 19 avril 1868, annexé à un inventaire de la succession de Mme E. Toll, pris par Walter H. Peters ancien notaire en cette ville, enregistré dans la Deuxième Cour de District, Succession No 26,087. Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant d'après ledit plan, comme suit à savoir: le lot No 2 dix sept pieds [17] huit [8] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Philip, et lot No 3 dix huit [18] pieds, deux [2] pouces de face à la rue Philip par une profondeur chacun de cent vingt sept pieds [127] dix pouces [10"] et cinq lignes [5] entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un cottage double contenant de chaque côté cinq chambres et deux chambres dans la mansarde. Loué pour environ $13 de chaque côté sans bail.

2. Tout et particulièrement un certain lot de terre situé, se trouvant et étant dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Félicité, les rues Bellegonde, Chippewa, autrefois Double et Ste Marie, et désigné comme et numéro trois dudit îlet sur un plan de H. Moelhausen, voyer, le 10 mai 1847, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente deux pieds de face au Chemin Félicité ou rue ayant la même largeur dans le fond par cent trente neuf pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté vers Bellegonde ou rue St Thomas et le divisant du lot numéro deux et cent trente huit pieds cinq pouces quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot numéro quatre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues comme Nos 44 et 46 Chemin Félicité, ou rue, avec toutes les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les améliorations consistent en un cottage double ayant cinq chambres, hangar et grande cour de chaque côté, barrière en fer, loué sans bail pour environ $12 chaque côté.

Conditions. Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets des acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliéner, et toutes les clauses usuelles de sécurité, ladite propriété devant être assuré par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus de son enchère, les taxes pour l'année 1906 ainsi bien que le coût de tous les certificats. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Elton W. Flynn, notaire. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières
319 rue Baronne.

M. D. Dimitry, avocat

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Cecilia Burke, veuve en premier mariage de John W. Ferguson et en second mariage de John Bacon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 80,343—Division A—Attendu que Mlle Mary A. Ferguson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Cecilia Burke, veuve en premier mariage de John W. Ferguson et en second mariage de John Bacon, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspie, Hart & Davey, avocats

21 sept—21 26—oct 2

Succession de Mme Marie Martha Favre, veuve de George Maritche

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 77,943—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jérome Meunier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Roger Meunier, avocat.

19 sept—19 23 28

Succession de Jno. W. Fitzhenry et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,500—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Mary Fitzhenry, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles H. Brownlee, Robt J. Maloney, avocats. 19sept—19 23 29

Succession de Daniel Manning

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,303—Division E—Attendu que Mme Annie Manning, née English, veuve de Danie Manning, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel Manning, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. S. Hero, avocat.

15 sept—15 19 24

Succession de Joseph Lavallee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,182—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Blank exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Clegg & Quintero, avocats. 14sept—14 18 23

Succession de Helen Spratley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,853, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Canal Louisiana Bank & Trust Company, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.

Meyer Dufour & Dufour, avocats

19 sept—19 23 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Adams Beck and Co. vs Salv. Valenti.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 24,108—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 2me jour d'octobre 1906 à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite à savoir: 1 Pool Table, 1 lot de liqueurs assorties, 1 lot de chaises, tables, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau — Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.— Boatner & Manion, avocats pour les demandeurs. 21 sept—21 27—oct 2

Mme Veuve A. Grunder vs James Conner

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 26,761—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville le MARDI, 25me jour de septembre 1906 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: 1 boîte de comptoir à bière, 1 compteur, 1 lot de cigares, 1 lot de tabac, 1 petit cash register, 1 lot de chaises, 1 lot de tables, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. 14 sept—14 19 25

Si vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur!

GEO. ST-PAUL,

—ENCANTEUR—

Galeries, Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.

PHONE MAIN 2967—R.

137 RUE CARONDELET.

18 avril—1 mai

CHARTER.

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS.

Be it known. That on this fourth day of September in the year of Our Lord, one thousand nine hundred and six, before me, J. C. Davey, Jr., a notary public, duly commissioned and qualified, personally came and appeared August C. Wuerpel, a resident of this city, and president of the New Orleans Land Company, a legal corporation of this city and State created by act before O. D. Armas, late notary, on November 15th, 1887, mortgage office, book 358, folio 439 and amended by act before Fred Zengel, May 23rd, 1895, mortgage office book 516, folio 670, as per act before F. D. Charbonnet, notary, on November 26th, 1895, mortgage office, book 565, folio 98, and as per act before G. Rouen, notary public, on December 11th 1899, mortgage office, book 663, folio 384, who declared that at a general meeting of the stockholders of the said NEW ORLEANS LAND COMPANY, held on December 6th 1905, called in accordance with Art. 114 of the Legislative Session of 1894, and presented by the minutes therein required, the capital stock of said corporation was increased from the sum of two hundred and fifty thousand dollars to the sum of five million dollars; said increase receiving the affirmative votes of 19,788 shares out of a total of 25,000 shares of the capital stock of said Land Company, and no negative votes, as the whole will more fully appear by reference to the minutes of said meeting hereto annexed as part hereof, within which is incorporated an affidavit of said appearer to the giving and publishing of the notices required by law.

And in accordance therewith Article III of the charter of the said NEW ORLEANS LAND COMPANY is changed to read as follows:

ARTICLE III.

"The capital stock of this corporation is hereby fixed at the sum of five million dollars, divided into and represented by five hundred thousand shares of the par value of ten dollars each.

And said appearer declared that he appears before me, notary, for the purpose of putting in authentic form the adoption of said amendment, to the end that same may be recorded and filed in the office of the Secretary of State, according to law, and I have paragraphed said minutes "No Varietur" for identity with this act, and have annexed them hereto.

Thus done and passed in the presence of John L. Corcoran and Walter E. Adolph, competent witnesses, both of whom hereto sign with said party and me, Notary, the day and date aforesaid.

(Original Signed.)

A. C. WUERPEL.
W. E. ADOLPH.
JNO. L. CORCORAN.
JOHN C. DAVEY, JR.
Notary Public.

I, the undersigned, Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the above and foregoing Act of Amendment of incorporation of the NEW ORLEANS LAND COMPANY was this day duly recorded in my office in Book 849, folio ——.

New Orleans, La., September 4th 1906.

(Signed) EMILE LEONARD
Deputy Recorder of Mortgages.

(Seal)

A true copy.

JOHN C. DAVEY, JR.
Notary Public.

CHARTER.

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS.

Be it known that on this fourth day of September, in the year of Our Lord, one thousand nine hundred and six, before me, J. C. Davey, Jr., a Notary Public, in and for the Parish and State duly commissioned and qualified, personally came and appeared A. C. Wuerpel, a resident of this city and President of the New Orleans Land Company, a legal corporation of this City and State created by Act before O. D. Armas, late Notary, on November 15th, 1887, mortgage office book 358, folio 439 and amended by Act before Fred Zengel, Notary Public, May 23rd, 1895, mortgage office book 516 folio 670 as per Act before F. D. Charbonnet, Notary Public, on November 26th 1895, mortgage office book 565 folio 98, and as per Act before G. Rouen, Notary Public, on December 11th 1899, mortgage office book 663 folio 384, who declared that at a general meeting of the stockholders of the said NEW ORLEANS LAND COMPANY held on the 6th day of December, 1905, called in accordance with Article 114 of the Legislative Session of 1894, and presented by the minutes therein required, the capital stock of said corporation was increased from the sum of two hundred and fifty thousand dollars to the sum of five million dollars; said increase receiving the affirmative votes of 19,788 shares out of a total of 25,000 shares of the capital stock of said Land